

Tarif des douanes

Cependant, le membre du Congrès Gibbons a l'intention de proposer un projet de loi distinct la semaine prochaine, soit, après le 7 décembre, qui porterait sur le système harmonisé. La Chambre américaine, comme notre Parlement, peut agir rapidement lorsqu'il le faut, mais l'incertitude règne pour le moins et il est évident qu'il n'y a aucune garantie que les Américains tiendront leur parole en dépit de ce qu'on demande au Canada.

J'ai lu dans les journaux pendant la fin de semaine que le premier ministre aurait dit qu'on a réalisé un consensus sur cette question et que par conséquent on peut aller de l'avant. Il n'y a certainement pas de consensus à la Chambre des communes, comme le public aura pu le constater à propos de ce débat et des nombreux autres qui ont déjà eu lieu. Notre parti estime que le Canada ne devrait pas s'enfermer dans un accord commercial avec les États-Unis sans tenir d'abord des élections générales.

Le premier ministre lui-même, le ministre d'État chargé des Finances, la ministre du Commerce extérieur (M^{lle} Carney) et le ministre des Finances ont tous dit que c'était l'accord commercial le plus important conclu par le Canada depuis une génération. Le président des États-Unis le qualifie de nouvelle constitution économique de l'Amérique du Nord. Malgré tout cela, on nous met devant un fait accompli, pendant qu'une bande de marchandes et de marchands ambulants essaient de forcer les Canadiens à conclure l'accord à la hâte, sans même savoir quels en sont les détails.

Nous avons vu les éléments de l'accord. J'en ai un exemplaire ici, que je lis de temps à autre. Chaque fois que je le lis, je trouve de nouvelles choses qui soulèvent des questions dans mon esprit plutôt que d'en résoudre. Nous avons reçu la *Vue d'ensemble* sur l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Le moins que l'on puisse dire c'est que cette *Vue d'ensemble* est trompeuse, sinon carrément intellectuellement malhonnête. Si je pouvais dire mensongère à la Chambre sans être accusé d'utiliser un langage antiparlementaire, c'est ainsi que je la qualifierais. Toutefois, par respect pour votre autorité, je ne le dirai pas.

M. Clark (Yellowhead): Règlement.

Le président suppléant (M. Paproski): J'espère que le député se rend compte de ce qu'il vient de dire et qu'il va retirer ses paroles avant de continuer.

M. Cassidy: Puisque je n'ai pas dit qu'elle était mensongère, il me semble que je n'ai rien à retirer. Toutefois, par respect pour votre autorité, je vais néanmoins retirer toute remarque que vous auriez pu trouver antiparlementaire. Je pense qu'il est raisonnable de dire que, comme les discours des ministres du gouvernement, c'est intellectuellement malhonnête.

Je vais vous donner un exemple. Le gouvernement disait que 2 milliards de droits de douane allaient disparaître, ce qui profiterait aux consommateurs. Ce que le gouvernement n'a pas dit, c'est de quelle façon il espère remplacer cette perte de revenus. Voilà un exemple de malhonnêteté intellectuelle.

Je reviens au point essentiel de ces sept ou huit amendements: vu les gestes et l'irresponsabilité du gouvernement, il est

impératif que le Parlement prenne ses responsabilités, que le gouvernement soit tenu de rendre des comptes et que les grandes initiatives commerciales et douanières ne soient pas prises sans une loi préalable ou une résolution du Parlement. C'est un principe fondamental des démocraties parlementaires. Nous ne sommes pas encore en Haïti, nous sommes toujours au Canada et j'espère que les députés vont appuyer ces amendements.

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, je suis très heureux d'avoir l'occasion d'appuyer l'amendement proposé par le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy). Sa motion a pour objet de mettre en évidence le fait que le gouvernement ne peut, sans en référer au Parlement, réduire ou autrement modifier des droits d'importation, par règlement, dans le cadre d'un accord avec un autre pays.

Certains députés se demandent pourquoi nous voulons inscrire cet amendement dans le projet de loi. La réponse, c'est que la situation actuelle l'impose. Dans le passé, les gouvernements au pouvoir ont procédé à des modifications de ce genre par voie de règlement. Cependant, nous devons faire face aujourd'hui à un énorme document secret qui pourrait avoir deux mille pages dont la plus grande partie, selon le gouvernement, consiste en règles tarifaires. Le gouvernement a dit que ces règles occupaient près de 1800 pages. Nous ne les avons pas vues. Il a promis maintes et maintes fois de nous les montrer, mais il ne l'a pas fait jusqu'à présent.

Le gouvernement voudrait que nous le laissions libre de modifier la réglementation douanière. Dans le passé, de telles modifications ont anéanti des secteurs entiers des industries de la confection et de l'électroménager. Il voudrait que nous le laissions s'attaquer de la même façon à toute autre industrie faisant l'objet d'un accord secret avec un pays quelconque, en particulier les États-Unis. Nous devrions lui laisser toute latitude tandis que les Américains peuvent importer des articles fabriqués par une main-d'oeuvre à bon marché, puis les réexporter au Canada, au profit non de ceux qui les ont produits, mais des multinationales basées aux États-Unis.

Le gouvernement nous demande de lui faire confiance, de faire confiance à M. Reisman, le négociateur en chef de cet accord. Pourtant, c'est M. Reisman qui a dit, il y a un an, qu'il ne recommanderait jamais au gouvernement du Canada de signer un accord qui ne limiterait pas sensiblement le pouvoir unilatéral américain de recourir à des mesures de rétorsion contre les exportateurs canadiens. M. Reisman avait affirmé qu'il ne recommanderait jamais une entente qui ne nous donnerait pas le pouvoir de nous défendre contre de telles mesures.

Un an plus tard, le 25 octobre dernier, M. Reisman déclarait qu'il fallait être le pire des crétiens pour croire que cet accord devrait nous soustraire aux lois protectionnistes américaines. C'était pourtant lui-même qui le croyait. Il est aussi déplaisant d'entendre de tels propos que de voir le premier ministre (M. Mulroney) se moquer avec mépris, la semaine dernière, des gens qui lui répétaient ce qu'il avait lui-même dit quatre ans plus tôt. Nous ne pouvons accepter un accord commercial fondé sur ce genre d'affirmations.